

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 47 du 16 novembre 2017

TEXTE SIGNALE

ARRÊTÉ

modifiant l'arrêté du 2 février 2016 relatif aux régies d'avances et sous-régies d'avances instituées auprès des services de la direction du service national.

Du 2 novembre 2017

MINISTÈRE DES ARMÉES.

ARRÊTÉ modifiant l'arrêté du 2 février 2016 relatif aux régies d'avances et sous-régies d'avances instituées auprès des services de la direction du service national.

Du 2 novembre 2017

NOR A R M F 1 7 3 0 5 2 9 A

Texte modifié :

Arrêté du 2 février 2016 (JO n° 35 du 11 février 2016, texte n° 33 ; signalé au BOC 7/2016 ; BOEM 310.6.1).

Référence de publication : JO n° 263 du 10 novembre 2017, texte n° 11 ; signalé au BOC n° 47/2017.

JORF n° 263 du 10 novembre 2017, texte n° 11